Si tu décides de nous soutenir par des dons réguliers, il te suffit de remplir et de nous renvoyer le coupon ci-dessous, accompagné d'un RIB. Ce bon est valable uniquement en France. Merci à vous.

BON DE SOUTIEN RÉGULIER

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Prière de renvoyer cet imprimé à l'Association Guy Gilbert après l'avoir complété et signé et en joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB, RIP, RICE).

Nom, prénom et adresse du donateur (débiteur)

.....

.....

.....

Créancier :

Association
Père Guy Gilbert
Bergerie de Faucon
46 rue Riquet
75019 Paris

Coordonnées de l'établissement teneur de mon compte

.....

.....

.....

N° national d'émetteur

505 859

Compte à débiter

Code établ.	Code guichet	N° de compte	RIB

Montant débité le 10 du mois : ..... €

(Pour couvrir les frais bancaires liés à ce prélèvement, nous demandons un minimum de 5 €.)

Périodicité : ☐ mensuelle ☐ trimestrielle

Date :

Signature :